

## La planification écologique dans l'agriculture

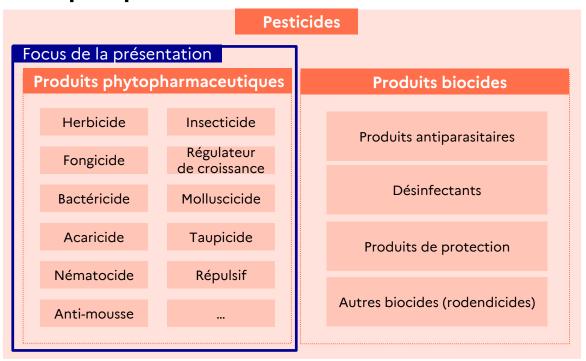
Enjeux liés aux produits phytopharmaceutiques

Juillet 2024





### De quoi parle-t-on?



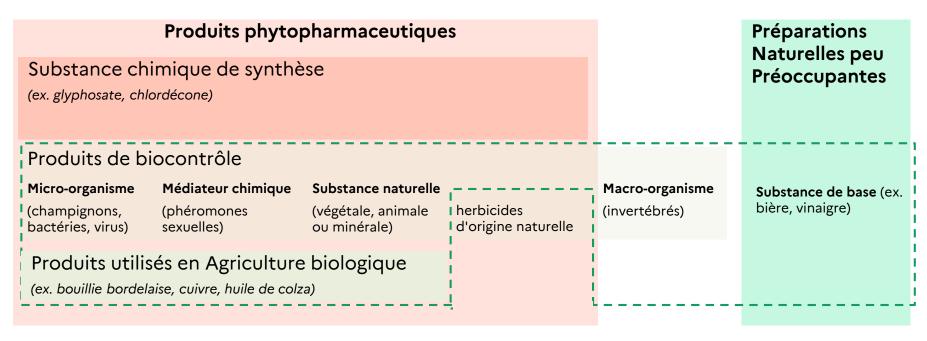
# Les produits phytopharmaceutiques permettent de protéger les végétaux et les produits des cultures en détruisant ou éloignant les organismes nuisibles indésirables (y compris végétaux indésirables) ou en exerçant une action sur les processus vitaux des végétaux. Ils contiennent une ou plusieurs substances actives (SA) et des substances appelées co-formulants.

Les produits biocides luttent aussi contre les organismes nuisibles, mais ne concernent pas les végétaux (ex. répulsifs anti-moustiques, désinfectants contenant de l'eau de javel)

Les deux catégories de pesticides, biocides et produits phytopharmaceutiques, sont définies par leurs usages et non leurs formulations chimiques



#### Principales catégories de produits phytopharmaceutiques



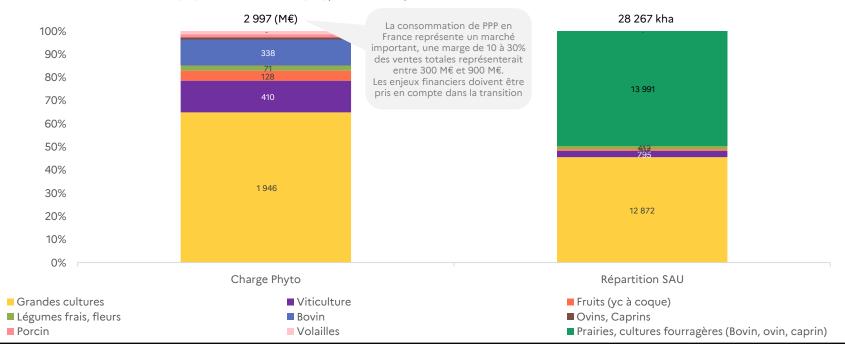


Périmètre des substances utilisables en Agriculture Biologique (UAB) mais tous les produits de biocontrôle ne sont pas utilisables en agriculture biologique



# 80% des achats de PPP sur les grandes cultures et la viticulture, étant donné leur poids structurel dans l'agriculture française

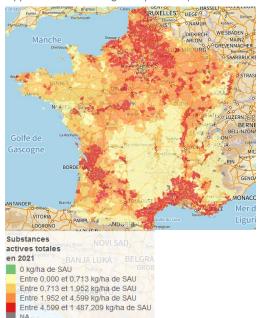




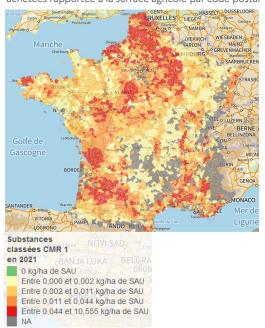


### Des situations régionales très différentes

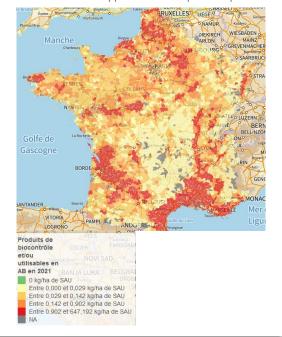
Vision 2021 : Quantité de substances actives achetées rapportée à la surface agricole par code postal



Vision 2021 : Quantité de substances actives CMR1<sup>1</sup> achetées rapportée à la surface agricole par code postal



Vision 2021 : Quantité de substances actives autorisées en AB ou biocontrôle rapportée à la SAU par code postal

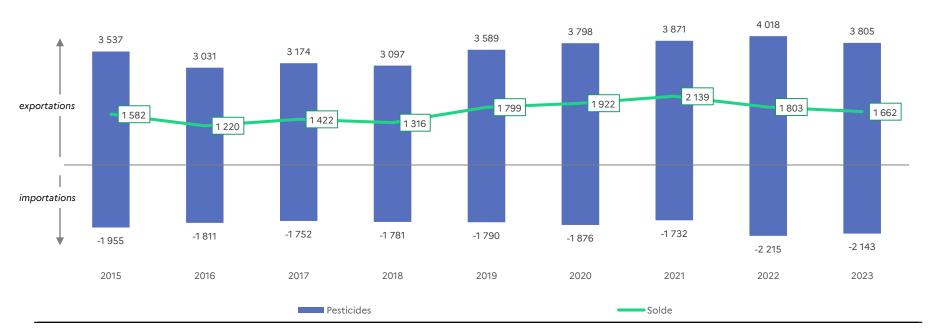


Sources: https://ssm-ecologie.shinyapps.io/BNVD2021/



## Par ailleurs, la France est productrice de PPP avec un solde exportateur à plus d'1,5 Mds€

En valeur, importations, exportations, et balance commerciale (M€)



Secrétariat général à la planification écologique

# Ambition de réduction de 50%

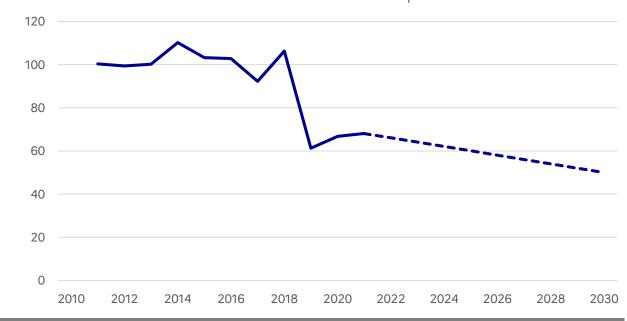
La stratégie Ecophyto 2030 confirme l'objectif de réduction de 50% de l'utilisation et des risques des produits phytopharmaceutiques

Cet objectif sera suivi via l'indicateur européen de Risque Harmonisé 1 (HRI1). Cet indicateur s'exprime en indice base 100 sur le triennal 2011-2013 (base 100 = moyenne 2011-2013)

#### **Evolution de l'indicateur HRI1 en France**

Base 100 : 2011-2013

Source: Commission européenne



Une étude sera confiée à l'INRAE, qui constituera un groupe d'experts européens en vue d'une amélioration de cet indicateur

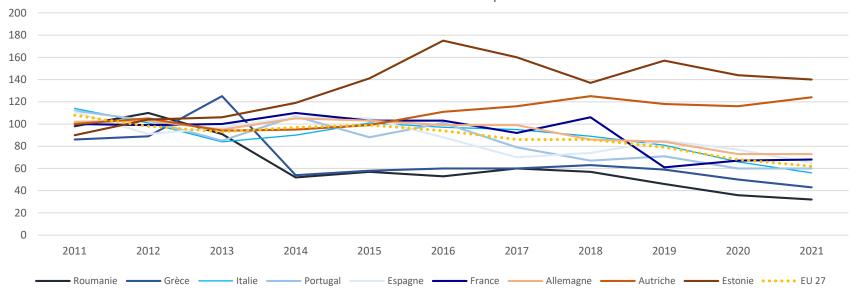


## Une réduction de 32% pour la France en 2021, en ligne avec la moyenne européenne

Evolution de l'indicateur HRI1 de certains pays européens

Base 100: 2011-2013

Source : Commission européenne





L'épineuse question des indicateurs : la baisse affichée dépend du choix de l'indicateur et des années de référence

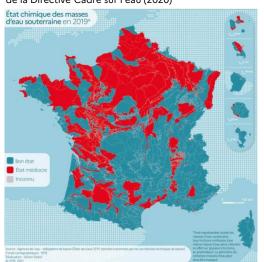
ac i maicate	or ce des affilee	Indicateur Ecophyto en ligne avec le suivi européen		
	QSA	NODU	HRI1	
Définition	Quantité de substances actives (SA) vendues	Surface théorique traitée aux doses maximales homologuées des produits vendus au cours d'une année	Indicateur relatif à l'utilisation et au risque des pesticides chimiques, somme des ventes de SA avec une pondération par les mentions de danger associées à chaque SA	
Calcul		NODU = S <sub>i</sub> {QSA <sub>i</sub> / DU <sub>i</sub> } DU : dosage unitaire	$\sum {\it Coeff}_i * {\it QSA}_i$	
			Pondération associé aux 4 catégories :     Faible risque : Coeff <sub>1</sub> = 1     Autres SA autorisées :Coeff <sub>2</sub> = 8     Candidates à la Substitution Coeff <sub>3</sub> =16     Non autorisées Coeff <sub>4</sub> = 64	toxiques pour la
Unité	Kg ou tonne	Hectares traités aux doses max	Indice base 100 (base = moyenne 2011-2013)	
Périmètre	Toutes substances actives	Substances actives hors celles pour le traitement de semences, les usages non agricoles et le biocontrôle	Toutes substances actives	
Résultat 2022 par rapport à 2015-2017	- 20 % hors UAB et biocontrôle¹ + 54% UAB et biocontrôle¹ -2,9% au total¹	-10 %²	-43% (estimation SGPE, mai 2024) contre -329 Commission Européenne)	% en 2021! (souf : la différence s'explique pai
Résultat 2022 par rapport à 2011-2013	- 15% hors UAB et biocontrôle¹ + 90% UAB et biocontrôle¹ +6% au total¹	0 %²	-45% (estimation SGPE, mai 2024)	l'interdiction en 2022 du Mancozèbe qui augmente artificiellement son poids dans les valeurs historiques
				de l'indicateur (voir annexe



# Enjeux I Tous les milieux sont contaminés par les produits phytosanitaires avec des effets reconnus sur le vivant

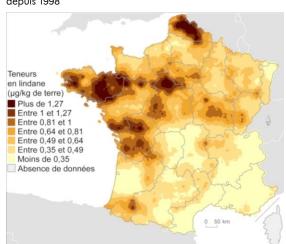
## Eau: 83% des eaux déclassées l'ont été à cause des pesticides

Eaux souterraines en mauvais état chimique général au sens de la Directive Cadre sur l'eau (2020)



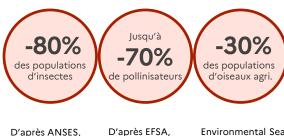
## Sol: contamination variable selon les régions et les pesticides

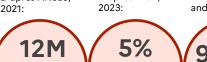
Teneur en lindane en 2013, substance CMR1 interdite depuis 1998



## One Health: impacts sur le vivant et niveau de contamination

Depuis 1989 en France, d'après l'Office Français de la Biodiversité







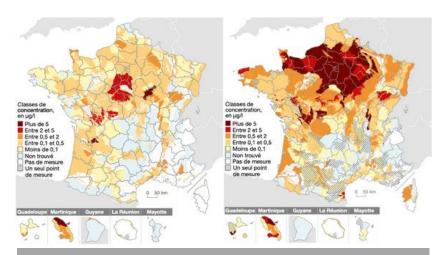
Environmental Search and pollution, 2022:

99,8%
Des urines des français testées (~7k personnes) contenaient du glyphosate



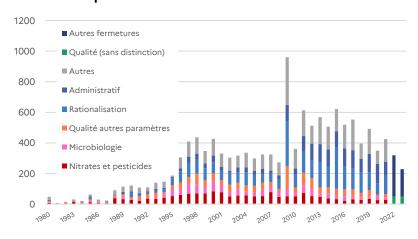
#### Enjeux I Un enjeu particulièrement urgent pour la qualité de l'eau

## Concentration moyenne en pesticides dans les eaux souterraines en 2010 et en 2018 (année de sécheresse)



Près de 80 % des 2 340 points de mesure de la qualité des eaux souterraines sont concernés par la présence d'au moins un pesticide. Pour 35 % de ces points de mesure, la concentration totale en pesticides dépasse la norme  $0.5 \mu g/l$  pour le total des substances (contre 14 % en 2010)

## 13000 captages fermés depuis 1980 dont 32% pour des raisons de qualité de l'eau



 $32\,\%$  des  $13\,000$  captages fermés le sont pour des raisons de qualité dont les nitrates et les pesticides



# Zoom Santé humaine I L'INSERM a établi des liens de présomption entre exposition aux pesticides et plusieurs pathologies

#### Pesticides et effets sur la santé, Expertise collective INSERM 2021 Pour les agriculteurs Pour les enfants exposés Pour nous toutes et tous pendant la grossesse Maladie de Parkinson Trouble cognitifs\* Altération des capacités Parkinson\* motrices et cognitives (ex. Tumeur cérébrales Alzheimer déficits intellectuels) Asthme, Troubles du Tumeur cérébrales\* Troubles anxiossifflements comportement de Trouble spectre dépressifs respiratoires type internalisé autistique Leucémie (ex. anxiété) Santé respiratoire\* Lymphome non Cancer du (Bronchite chronique hodgkinien\* Altérations capacités Endométriose sein si exposition et BPCO) Leucémie\*, prénatale ou au motrices, Asthme\*, sifflements DDT avant 18 ans cognitives et **Pathologies** Cancer de la respiratoires Cancer du sein thyroïdiennes, Leucémie\* sensorielles\* prostate (Antilles) Cancer de la prostate\* Mvélome multiple\* Autres publications (non exhaustif) Cancers: rein, vessie, **Malformations** Troubles du sein (exposition Morts fœtales Congénitales\* développement Troubles de la fertilité Obésité prénatale) ... (ex. fente labiopalatine) Diabète (2) pre et post natal(1) et fécondité

Pathologie avec une présomption forte, Pathologie avec une présomption moyenne, Pathologie avec une présomption faible d'après l'expertise collective de l'INSERM 2021

\*: Maladies professionnelles en lien avec une exposition aux PPP pouvant être reconnues pour les agriculteurs ou les enfants exposés pendant la grossesse (mère) et/ou exposition durant les mois précédents la conception (père)

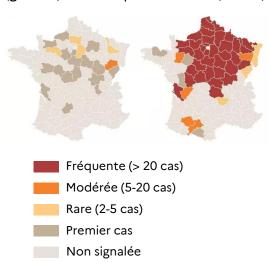
Les substances actives les plus dangereuses pour la santé (cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques de catégorie 1), ont progressivement été retirées du marché, **leurs ventes ont diminué de 98 % depuis 2009 avec une très forte baisse à partir de 2019 – évolution en annexe** 



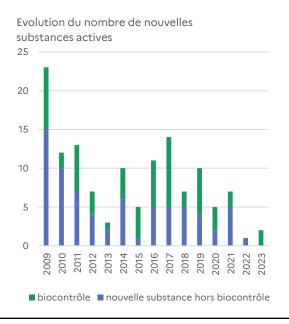
# Résilience I Un enjeu de dépendance aux PPP qui pose la question de la soutenabilité du modèle actuel sur le long terme

## Augmentation des cas de résistance aux pesticides

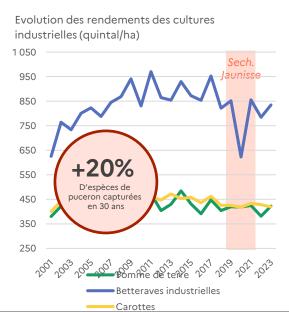
Illustration de résistance aux Ray-grass (gauche) et au Vulpin en France (droite)



## Faible nombre de nouvelles substances actives



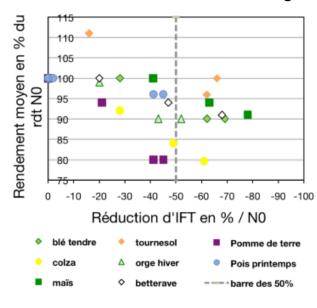
## Augmentation de l'impact des bioagresseurs avec le CC





## Potentiel de baisse I Une étude de l'INRAE en 2010 indiquait un potentiel d'1/3 de baisse sans modification majeure des systèmes de production ...

Estimation des réductions d'IFT par culture et par niveaux de ruptures et rendements associés – illustration sur les grandes cultures



D'après ce graphique :

- pour toutes les céréales, une réduction de 50% de l'IFT est possible et même, excepté pour l'orge, dès N2a<sup>1</sup>;
- pour la pomme de terre et le pois, la réduction de l'IFT n'atteint jamais 50%, même dans le cadre d'une conduite N2c¹
- le colza et la pomme de terre sont les cultures dont le rendement est le plus affecté (baisse de 15 et 20%, respectivement) par des conduites économes, traduisant leur grande sensibilité à divers bio-agresseurs.

#### Conclusion de l'étude:

Une baisse de l'ordre du tiers de l'utilisation des pesticides serait atteignable avec des changements significatifs de pratiques, mais sans bouleversement majeur des systèmes de production, et avec des effets sur les niveaux de production et les marges variables selon les secteurs de production et les niveaux de prix. (...) Une réduction de moitié de l'utilisation des pesticides supposerait une nouvelle conception des systèmes **de production**, avec des effets significatifs sur le niveau de production et les marges.

Source: https://www.inrae.fr/actualites/ecophyto-rd-reduire-lusage-pesticides



## Potentiel de baisse I ... ce que les fermes Dephy ont démontré avec une réduction de ~30% dans le système actuel et sans dégrader la productivité

#### **EVOLUTION DES IFT DES FERMES DEPHY PAR FILIÈRE**

#### IFT initial VS IFT moyen 2018/2019/2020

Ť	•	Maraîchage [159] : -33%	3,5 <del>&gt;</del> 2,3	(-37% 2020)
-	•	Horticulture [52] : -38%	6 <b>→</b> 3,7	(-46% 2020)
***************************************	•	Cultures tropicales [56] : -18%	4,7 <b>→</b> 3,8	(-32% 2020)
	•	Viticulture [415] : -24%	10,4 <b>→</b> 7,9	(-29% 2020)
	•	Arboriculture [145] : -35%	15,3 <b>→</b> 10	(-40% 2020)
2	•	GCPE [774] : -26%	2,6 → 1,9	(-33% 2020)

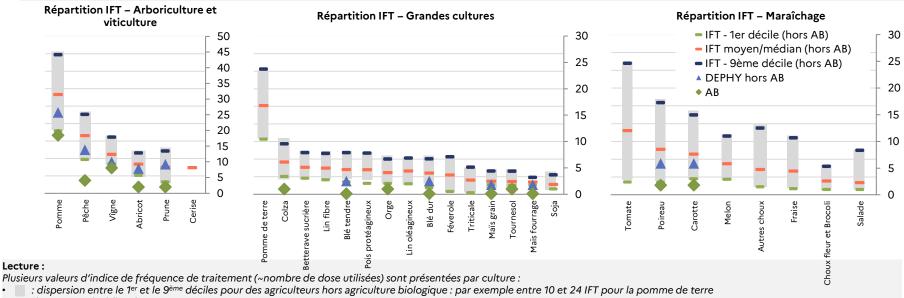
Sur la base des résultats des fermes DEPHY (~1000 fermes) :

- La baisse moyenne de l'usage de pesticide estimée serait de 42% dans les fermes sans dégradation des performances économiques, soit 30% à l'échelle de l'ensemble du réseau<sup>1</sup> soit en moyenne : 37, 47 et 60% d' herbicide, fongicide and insecticide respectivement
- L'adoption de systèmes moins dépendants des pesticides ne dégraderait pas, pour la plupart des cas, sa productivité et sa rentabilité:
  - dans 94% des situations, elle pourrait entraîner une productivité équivalente ou meilleure;
  - dans 78% des situations, elle entraînerait une rentabilité équivalente ou meilleure



#### Potentiel de baisse I Au sein d'une même filière, les écarts sont majeurs avec - 46% en moyenne entre l'IFT moyen et le premier décile (hors AB) corroborant l'existence de solutions chez les agriculteurs pionniers

L'Indicateur de Fréquence de Traitements phytosanitaires (IFT) est un indicateur de suivi de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques à l'échelle de l'exploitation agricole. Il rend compte du nombre de doses de produits phytosanitaires appliqués par hectare pendant une campagne culturale.



-- : l'IFT moyen/médian (hors AB)

: les ifts pour les fermes de DEPHY hors agriculture biologiques

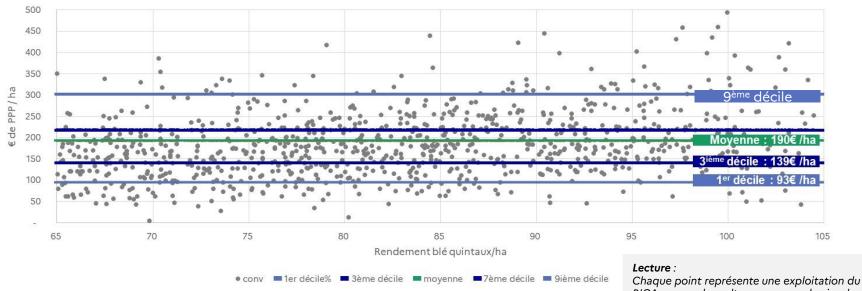
. ifts moyens en agriculture biologique

Une évolution des pratiques de l'ensemble des filières entraînerait une baisse respectivement de : 46% en alignant l'IFT moyen (hors AB) avec le 1 er décile des agriculteurs hors AB: 29% avec la movenne des fermes DEPHY (hors AB) et 75% avec la movenne AB



## Potentiel de baisse I Cette diminution de PPP semble possible à rendement équivalent : forte dispersion entre les charges de phytos à l'hectare et les rendements en blé

Distribution des charges en PPP à l'ha pour des exploitations avec un rendement en blé sup à 65 q/ha en 2022



Scénario charges moyennes => 3<sup>ème</sup> décile : - 27% consommation Scénario charges moyennes => 1<sup>er</sup> décile : - 51% consommation Chaque point représente une exploitation du RICA en grandes cultures avec en abscisse le rendement en blé en quintaux par ha et en ordonnées les charges en PPP par ha en 2022

Sources: RICA, analyse SGPE

Coût pour



## Solutions | Des leviers existent mais la massification se heurte à des enjeux de prise de risque et de coûts pour l'agriculteur

Leviers	Exemples	Prise de risque par l'agriculteur				Coût pour l'agriculteur	
		Production	Débouchés	Sociotechnique	OPEX	CAPEX	
Sélection variétale	Nouvelles variétés, semences rustiques ou mélange de variétés		!		€		
Biocontrôle	Biocontrôle, plantes pièges, insecte auxiliaire, insectes stériles, ozone gazeux, allomones, micro-organismes, push&pull				€	€	
Biostimulant	Anti-stress, renforcement des défenses naturelles, biocompost, ultra-violet, enzymes recombinantes				€	€	
Précision	Capteurs digitaux, drone, épidémio-surveillance, Basse pression					€€	
Mécanisation	Labour, désherbage mécanique (ex. bineuse), barrières physiques, filets, piégeage massif				€	€€€	
Conduite culturale	Diversification des rotations, faux semis, décalage de la date de semis, associations de cultures, baisse de la taille des parcelles, distance entre parcelles, part des cultures dans le paysage	1 1			?		
IAE	Haie, agroforesterie, jachère mellifère, marre				?	<b>(</b> 18	



#### Solutions | Plusieurs outils de politique publique de la R&D à la mise en œuvre

#### Changement des usages de PPP Expérimenta Préparation Recherche Massification massification tion Prise de risque production PEPR. Grands Défis • Réseau des fermes Soutien agriculture biologique et bas niveau PNRIs et autres **DEPHY** d' intrants (CAB, crédit d'impôt, programmes Pilotes / communication ...) CASDAR MAECs, PSE, PGSSE **Démonstrateurs** CEPP (ex. rotation) territoriaux / PIA Autres programmes Prise de risque Débouchés (INRAE, ITA, ANR, • **Programmes** EGALIM, PAT ANSES) d'expérimentation · Label et communication aval (ITA) Prise de risque sociotechnique Conseil et formation Animation et communication (incl. Animation zones sensibles) · Animation réseau 30 000, GIEE, ONVAR Epidémiologie (Bulletin de santé du végétal,...) Par levier et en combinatoire · CEPP (ex. achat de semence) **CAPEX** Aide agroéquipement Structuration filière Par culture x usage

#### Suivi des usages de PPP

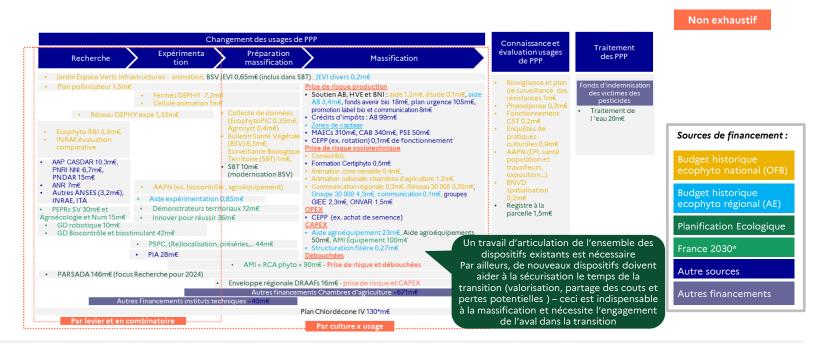
- Enquêtes de pratiques culturales
- Registre
- BNVD spatialisée
- Biovigilance et plan de surveillance des résistances
- Phytoréponse

### Traitement des PPP

 Fond d'indemnisation des victimes



#### Solutions | Vision détaillée des financements publics par source de financement



#### Lecture:

Les couleurs représentent les sources de financements. Par exemple, sur les Jardins, Espaces Verts Infrastructures, il y a 3 sources de financement : en jaune (budget historique ecophyto national - OFB) pour l'animation, en bleu (budget historique ecophyto régional - Agence de l'eau) pour divers initiatives et en vert foncé (planification écologique) le développement du bulletin santé végétal JEVI



#### Moyens I Des moyens inédits directement reliés à la stratégie Ecophyto

Maintien de **l'enveloppe annuelle de** 71 M€ historique (crédits des agences de l'eau)

**250 M€** par an des crédits de la planification écologique, dont 20M€ alloués aux collectivités territoriales, pour notamment financer la recherche d'alternatives, et leur transfert et déploiement, accompagner les utilisateurs de produits phytopharmaceutiques via des investissements,

Près de 300 M€ au titre de France 2030 pour financer de la recherche innovation, du transfert et du déploiement de solutions alternatives, dont une mesure d'accompagnement de la prise de risques pour un budget de 90M€ en 2024 (représentée ici)





# Des financements s'inscrivant dans une enveloppe de plus d' 1,9 Mds€ reliés au plan Ecophyto nécessitant un pilotage transverse

Non exhaustif***							
Hors plan Ecophyto (~1,5 Mds€)				zoom		Plan Ecophyto (~0,4 Mds€)	0
		Dépenses (Crédits in crédit recl 155	npôt Bio,	Autres financement s Agences de l'eau, 100			
				CASDAR (PNRIs, ONVAR,),	France 2030** engagés, 210	Planification écologique,	250
			Soutien bio (Plan	72		zoom	Budget
DAC (-11: II CAR)		Dia a Fa	d'urgenc e, fonds	Autre (PIA,	Plan	France 2030**	régional et
PAC (pilier II - CAB), 340	**	Plan Eau, 100	Avenir,) , 96	ANR, ANSES,), 72	Chlordécone**, 130	PRAAM 2030, 90	national, 71

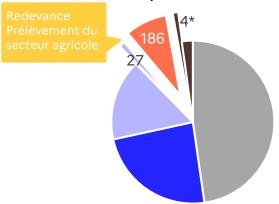
<sup>■</sup> Hors plan Ecophyto
■ Plan Ecophyto

<sup>\*</sup> Mesure Agro-Environnementale et Climatique; \*\*En mode projet, l'intégralité du montant est considéré; \*\*\* ex. : autres financements des chambres d'agriculture (~640m€ en 2014), recherche par les entreprises de phytopharmaceutiques (~200m€), Pilier I de la PAC



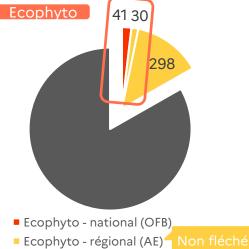
#### Zoom I Recettes et dépenses des agences de l'eau : un taux de retour moyen au niveau national d'~1,7 pour le monde agricole

**Recette**: 5 Redevances ~ 2,2 Md€ /an dont ~217m€/an issus de l'agriculture



- Redevance Pollution Domestique
- Redevance Modernisation des réseaux de collecte
- Redevance Prélévement
- Redevance Pollution Diffuse
- Redevance Pollution non Domestique

~369m€/an redéployés vers le secteur agricole



- Réduction des pollutions agricoles
- Autres usages

- Hors Ecophyto (maquette nationale), les redevances ne sont pas fléchées
- Les agences de l'eau redistribuent en moyenne nationale ~1,7x plus au secteur agricole que les redevances récoltées à travers notamment l'aide au bio et les MAECs

Note: Les taux de redevance et les programmes d'intervention sont définis par chaque bassin

# Autres acteurs: Assurance, conseill nstituts techniques et de recherche, Agence de l'eau,

## Zoom I Prise de risque Amont Aval : permettre aux agriculteurs de prendre le risque sur des combinatoires de solutions puis les massifier

Projet porté par un acteur économique pour soutenir l'innovation organisationnelle et économique

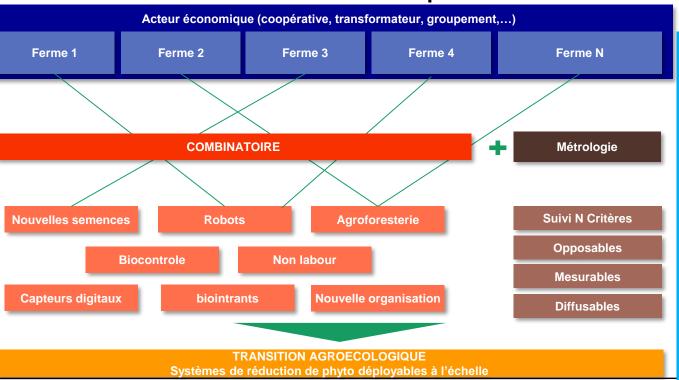
Participation d'autres acteurs pour porter des réflexions sur les modes de financements publics/privés avec des leviers incitatifs et assuranciels

Mise en place d'une combinatoire de solutions pilotée par des acteurs agronomes tiers de confiance

pour assurer une prise de risque maîtrisée

Durée des projets 5 ans

Objectif: Acquisition de références pour accélérer la transition dont analyse technico-économique et soutien des acteurs économiques dans la transition



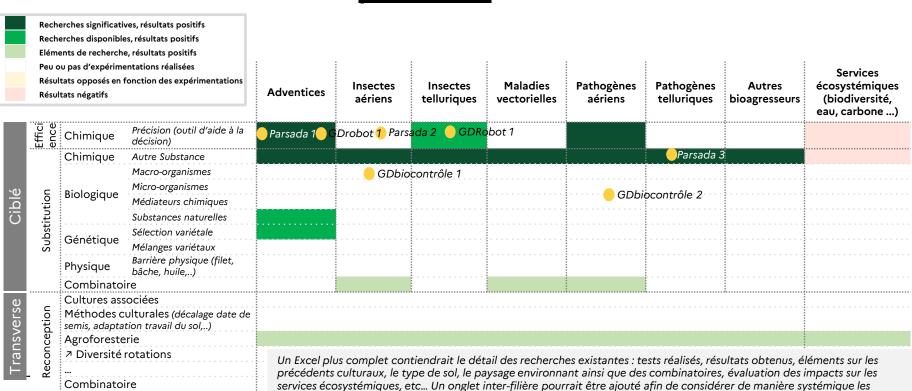


## Priorités à court terme pour atteindre notre objectif

- Nommer le coordinateur de la stratégie et lancer l'AMI PRAAM
- Engager les parties prenantes de la stratégie (hors administration) pour les intégrer au comité opérationnel (ex. OFB, ANSES, INRAE)
- Lancer et piloter la mise en œuvre des actions du plan, le suivi des financements associés et des résultats/livrables associés une phase d'opérationalisation est nécessaire pour certaine action structurante de la stratégie
- Structurer l'accompagnement sociotechnique et économique des agriculteurs et des filières dans la transition (conseil, animation, partage de bonnes pratiques, formations...)
- Consolider l'existant sur la recherche d'alternatives, le publier et assurer son enrichissement et son utilisation pour définir des priorités illustration
- Travailler sur les indicateurs: au niveau européen sur HRI1, au niveau national sur la panoplie d'indicateurs mais aussi sur la simplification des méthodologies actuelles, au niveau régional pour la territorialisation
- Préparer la territorialisation



## Illustration I Proposition pour synthétiser les retex sur la recherche d'alternatives par filière - illustration culture A



méthodes de reconception, mais sans exclure les méthodes de substitution notamment les mélanges de variétés.

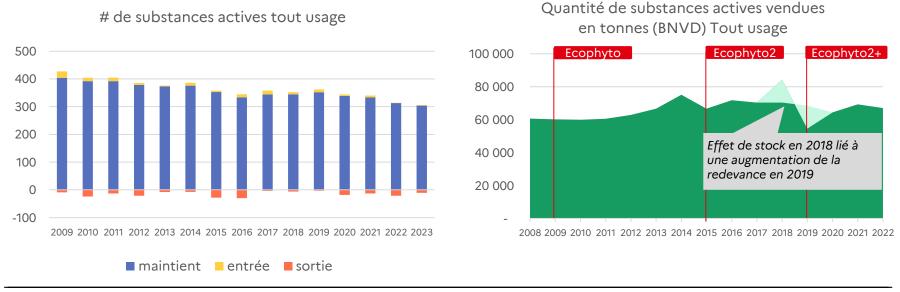


## Indicateurs et éléments quantitatifs



## Où en est-on I Evolution du nombre de substances actives et de la quantité totale de substances actives vendues

- Chaque substance active (SA) est approuvée au niveau européen.
- Une Autorisation de Mise sur le Marché (AMM) est délivrée au niveau national en vue d'autoriser la commercialisation d'un produit phyto (composé d'une ou plusieurs substances actives)
- L'usage de SA est approximé par la quantité vendue de SA (disponible dans la Banque Nationale des Ventes distributeurs BNVD)





## L'épineuse question des indicateurs : une baisse dépendant de l'indicateur et des années de références

	QSA	NODU	HRI1	IFT (échelle parcelle)	
Définition	Quantité de substances actives (SA) vendues	Surface théorique traitée aux doses maximales homologuées des produits vendus au cours d'une année	Indicateur relatif à l'utilisation et au risque des pesticides chimiques, somme des ventes de SA avec une pondération par les mentions de danger associées à chaque SA	Indicateur de fréquence de traitement i.e. nombre de doses de PPP appliqué par hectare (par rapport à la dose de référence de chaque traitement)	
Calcul		NODU = S <sub>i</sub> {QSA <sub>i</sub> / DU <sub>i</sub> } DU : dosage unitaire	$\sum Coeff_i * QSA_i$	$\sum$ dose appliquée $t$ surface traitée $t$ surface de la parcelle $t$	
		Inclus notamment les substances Cancérigènes Mutagènes et toxiques pour la reproduction - CMRs	Pondération associé aux 4 catégories :  Faible risque : Coeff <sub>1</sub> = 1  Autres SA autorisées :Coeff <sub>2</sub> = 8  Candidates à la Substitution Coeff <sub>3</sub> = 16  Non autorisées Coeff <sub>4</sub> = 64	L'IFT est calculé pour chaque traitement réalisé sur la parcelle. L'IFT de la parcelle est la somme des IFTs de chaque traitement	
Unité	Kg ou tonne	Hectares traités aux doses max	Indice base 100 (base = moyenne 2011-2013)	Nombre de doses PPP appliquées pendant une campagne culturale	
Périmètre	Toutes substances actives	Substances actives hors celles pour le traitement de semences, les usages non agricoles et le biocontrôle	Toutes substances actives	Usages agricoles (hors traitement post récolte)	
Résultat 2022 par	- 20 % hors UAB et biocontrôle¹	-10 %²	-43% (estimation SGPE, mai 2024)	Spécifique à chaque culture	
rapport à 2015- 2017	• •		- 32% en 2021 (source : Commission européenne)		
Résultat 2022 par rapport à 2011- 2013 - 15% hors UAB et biocontrôle¹ + 90% UAB et biocontrôle¹ +6% au total¹		0 %2	-45% (estimation SGPE, mai 2024)	Spécifique à chaque culture	

Sources: 1: BNVD, données présentées dans la stratégie Ecophyto; 2: données NODU présentées au COS du 12 février 2024, traitement SGPE; 3: BNVD, traitement SGPE



#### Zoom HRI1



- Indicateur européen (directive UE 2009/128 dite « SUD »), sa méthodologie est inscrite dans une directive, et est calculé chaque pour chaque État membre par la Commission européenne
- · Approche « risque »
- Inclusion de l'ensemble du périmètre
- La pondération associée à chaque catégorie ne relevant pas d'une expertise scientifique et la catégorie 4 peut être jugée comme sur-pondérée
- Si aucune firme ne fait la demande de renouvellement, la substance active associée appartiendra à la catégorie 4 « non autorisée » sans lien avec un risque
- La catégorie 4 a un rôle déterminant dans l'évolution de l'indicateur La valeur de cette catégorie est par construction proche de 0 pour la dernière année de calcul de l'indicateur (puisque les substances sont non-autorisées, il n'y a pas de volume de vente associé). Par contre, les volumes de vente de l'historique sont considérés comme catégorie 4 et donc multipliés par 64, ceci génère donc une forte baisse
- L'interdiction de nouvelles substances en 2022 (en particulier le mancozebe) implique une baisse de plus de 10 points par rapport à 2021 zoom 1

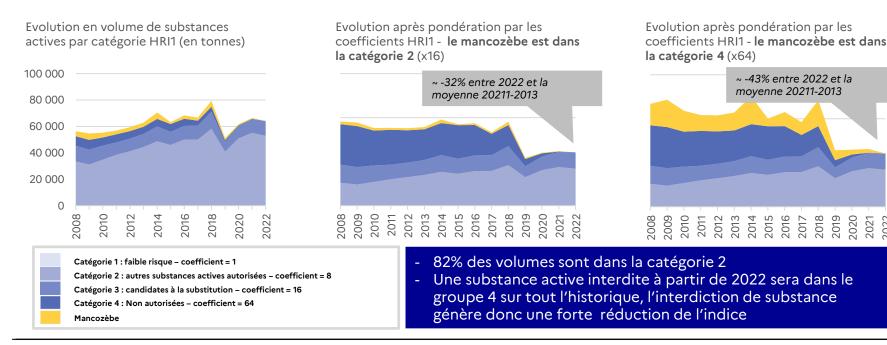
Une étude sera confiée à l'INRAE en lien avec le Comité Scientifique et Technique Ecophyto, pour constituer un groupe d'experts européens en vue d'une amélioration de cet indicateur HRI1

Une série d'indicateurs complémentaires de suivi seront publiés régulièrement par le Gouvernement – zoom 2

2017



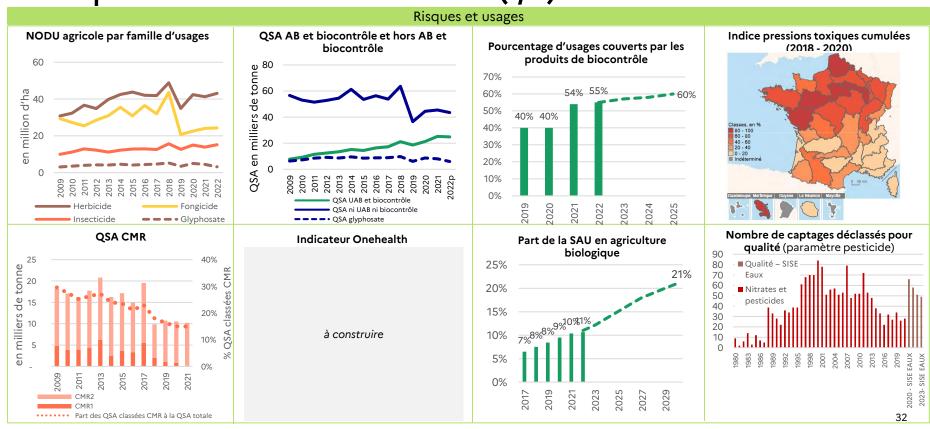
#### Zoom HRI1 I Illustration de l'impact majeur de l'interdiction d'une substance active dans le calcul de l'indicateur HRI1 – exemple du mancozèbe



Sources: BNVD, traitement SGPE

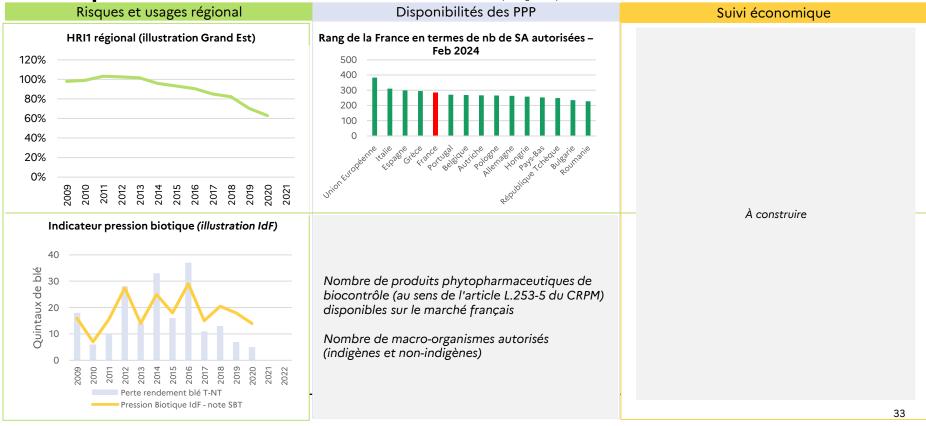
#### PREMIER MINISTRE Liberti Egaliti Francruiti

# **Zoom 2 | D'autres indicateurs pourraient être regardés en complément du HRI1 – illustrations (I/II)**



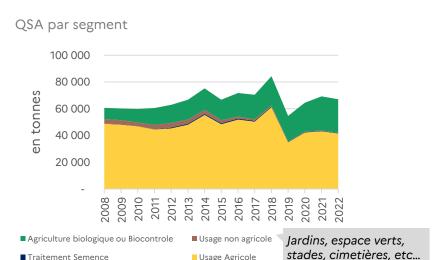


# **Zoom 2 | D'autres indicateurs pourraient être regardés en complément du HRI1 – illustrations (II/II)**





## QSA I Evolution de la quantité de SA vendues par segment et focus sur les substances CMR

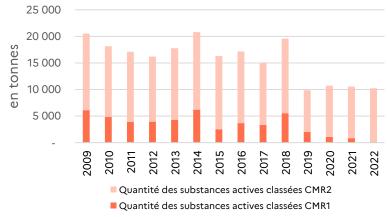


**En 2022 :** 68,5 milliers de tonnes de substances actives ont été vendues en 2022 dont 43,9 milliers de tonnes de substances actives hors usages en AB et hors biocontrôles.

Baisse par rapport à la moyenne triennale de 2015-2017 avec

- 20% pour les usages agricoles
- 43% pour le traitement des semences
- 88% pour les usages non agricoles
- + 54% pour les SA de biocontrôle et/ou autorisées en AB

QSA pour les substances CMR (cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques)



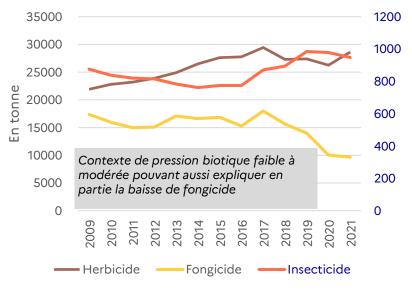
En 2022: Parmi les 68,5 milliers de tonnes, 10,3 milliers de tonnes de substances cancérigènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction (CMR) ont été vendues dont 132 tonnes de CMR1 (risque avéré ou supposé) et 10 119 tonnes de CMR2 (risque suspecté)

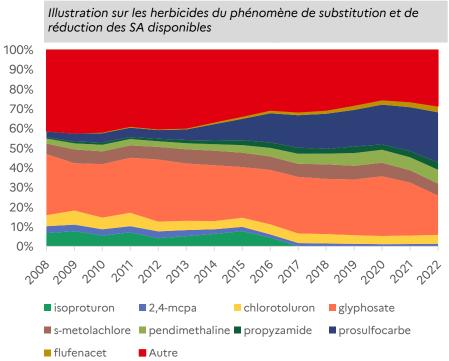
- CMR1: -96% par rapport à la moyenne triennale 2015-2017 (-98% par rapport à 2009)
- CMR2: -22% par rapport à la moyenne triennale 2015-2017
- Cette baisse s'est très nettement accélérée depuis 2019 pour les CMR1



## QSA – segment usage agricole | Evolutions depuis 2009 par type de PPP et zoom sur les herbicides

En moyenne triennale

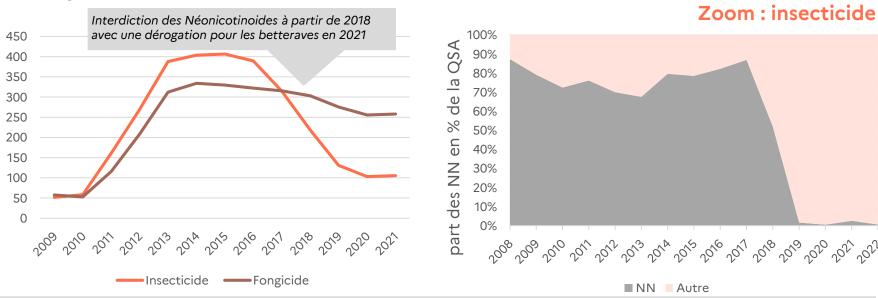






#### QSA – segment traitement de semence | Baisse en QSA liée aux Néonicotinoides

#### En moyenne triennale



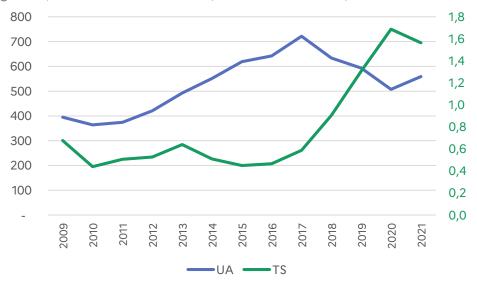
Les néonicotinoides n'étaient pas visibles dans les indicateurs de suivi QSA (car ils étaient principalement utilisés en traitement de semence donc un tonnage très faible au regard des autres substances) et NODU (car exclus du périmètre), malgré la fin des NN, un suivi du traitement des semences est important car : (1) les difficultés associées pour les agriculteurs ne sont pas perçus (2) certains effets de transfert sur les insecticides et fongicides pourraient ne pas être vus (3) le traitement de semence est de facto préventif



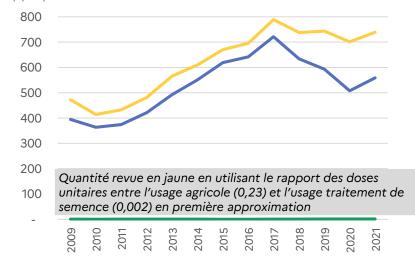
## QSA – segment traitement de semence | Illustration du phénomène de transfert vers le traitement de semence : Tebuconazole (CMR2)

#### En QSA (tonne)

Evolution de la QSA du Tebuconazole en usage agricole (UA – échelle à gauche) et traitement semence (TS – échelle à droite)



Estimation de l'évolution de la QSA du Tebuconazole en appliquant un facteur sur le traitement de semence



Sources: BNVD, analyse SGPE